

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMEIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Joël PEYRE
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOARD
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

37

URBANISME : Désaffectation et déclassement par anticipation d'une fraction de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme

M. GONTARD

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon revoit l'affectation de certains de ses fonciers dont l'utilité publique ne paraît plus stratégique. Au sein du quartier Nord du secteur Folie-Combe, la Ville souhaite faciliter la restructuration et la rénovation de certains tènements fonciers.

Aussi, une fraction de la parcelle cadastrée section IM n°496, non bâtie, en nature d'aire de stationnement relativement diffuse du garage municipal a été identifiée.

Sur ce foncier stationnent quelques bennes dans la partie la plus au sud et quelques véhicules légers. L'ensemble de ce tènement, utilisé de manière non-structurée, nécessite une optimisation des espaces.

L'utilité d'une partie de ce foncier n'étant pas avérée, il convient donc de procéder par anticipation à la désaffectation de ce bien et au déclassement du domaine public communal afin de permettre sa réutilisation dans un cadre relevant du domaine privé de la commune.

La surface à détacher de la parcelle cadastrée section IM n°496 est d'environ 1 146 m². Un document d'arpentage viendra parfaire l'enveloppe foncière.

Cette division permet d'envisager la cession, à terme, de ce foncier dans le cadre d'une opération d'ensemble actuellement proposée par la société VINCI et concourant à la reconstitution d'un tissu urbain cohérent.

Afin de garantir la continuité du fonctionnement de ce terrain en nature de stationnement jusqu'à la réitération d'actes à venir, il est proposé, dès à présent de décider le déclassement de cette fraction de parcelle, mais d'en différer la désaffectation matérielle à la date maximale du 31 décembre 2027 comme l'autorise l'article L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 2141-2.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Développement territorial et urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** de déclasser par anticipation du domaine public communal une emprise foncière d'environ 1 146 m², avant arpentage, à prélever de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune ;
- **DECIDE** que la désaffection sera différée au plus tard au 31 décembre 2027 conformément à l'article L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025

ACTE PUBLIE LE 08/01/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :